



# Création d'une société à capital risque avec capital variable

Par **voelkli**, le **22/03/2012** à **15:22**

Bonjour,

Nous sommes actuellement étudiants en gestion à l'université de lorraine. Faisant partie d'une junior entreprise, nous envisageons de créer une société pour un client, mais manquons de connaissances juridiques.

En résumé, nous savons que ce sera une société à capital risque qui comprend deux types d'associés :

- Le premier type comprend des associés principaux qui détiennent un droit de vote à l'assemblée générale.
- Le second comprend des associés secondaires ne détenant pas de droit de vote.

La société a pour but d'investir dans les capitaux d'entreprises et pour cela elle doit disposer d'un capital variable.

Pourriez-vous, nous aider à répondre aux questions suivantes:

- Quel serait le statut juridique envisagé? (si existante, autre que société par commandite)
- Le coût de l'opération (status, enregistrement,...)
- La difficulté rencontrée quant à la création (nous avons cru savoir qu'une société en commandite était assez difficile à mettre en oeuvre)
- Si les investisseurs auront droit ou non à la réduction fiscale au titre des augmentations de capitaux?
- Quelles sont les éventuelles spécificités d'une telle structure